

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 20689 du 9 mai 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1911065S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 55971 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828610S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2019:

Balthazard Philippe NIGEND : 156 684 NLS : 8 014 205

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2019:

Pinol Jean-Noël NIGEND : 193 801 NLS : 8 047 701

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2019:

Guyader Jérémy NIGEND : 313 558 NLS : 8 109 048

Guardia Jérémy NIGEND : 229 128 NLS : 8 084 871

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2019:

Bailly Daniel NIGEND : 352 483 NLS : 6 723 176

Fournier Sylvain NIGEND : 361 758 NLS : 6 760 642

Dalmay Maxime NIGEND : 276 630 NLS : 8 108 071

Garces Anthony NIGEND : 243 914 NLS : 8 096 671

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. MICHEL